

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction Question n° 302
des Relations avec les usagers**

Accueil et Démarches Citoyennes

REF : ADCIT2014003

Signataire : AP

Séance du Conseil Municipal du 06/11/2014

RAPPORTEUR : Sophie VALLY

OBJET : Revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2015

EXPOSE :

Les tarifs des différentes classes de concessions du cimetière communal ont été fixés par une délibération en date du 19 décembre 2013.

Pour 2015, il vous est proposé de majorer les tarifs des concessions de 2% et le tarif du caveau provisoire de 1,00€ pour pallier l'augmentation des frais de fonctionnement et dans un souci d'harmonisation avec les tarifs pratiqués sur le territoire.

CONCESSIONS COMMUNALES			
DUREE	TARIFS 2014 (arrondis)	TAUX + 2%	TARIFS 2015 (arrondis)
10 ans	100,00 €	2,00 €	102,00 €
30 ans	315,00 €	6,30 €	322,00 €
50 ans (2m)	968,00 €	19,36 €	988,00 €
50 ans (3m)	1 053,00 €	21,06 €	1 075,00 €
COLUMBARIUM			
10 ans	285,00 €	5,70 €	291,00 €
15 ans	417,00 €	8,34 €	426,00 €
CAVEAU PROVISOIRE			
Tarif à la journée	5,00 €	+ 1,00€	6,00 €

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 06 NOVEMBRE 2014

Présents :..... 32

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 06 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 Octobre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
M. LE HYARIC Patrick	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. AIT BOUALI Omar

ABSENTS : Mme KOUAME AKOUA Marie, M. PLEE Eric, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, MILLA Josiane.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Relations avec les usagers

Accueil et Démarches Citoyennes

REF : ADCIT2014003

Signataire : AP

OBJET : Revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2015

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-14 & 15,

Vu la délibération n° 447 du 19 décembre 2013 portant sur la revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2013,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de revaloriser de 2% les tarifs des concessions du cimetière communal pour l'année 2015, et de 1,00€ le tarif du caveau provisoire, pour pallier l'augmentation des frais de fonctionnement et dans un souci d'harmonisation avec les tarifs pratiqués sur le territoire,

A l'unanimité.

DELIBERE :**ADOPTE** les tarifs du Cimetière Communal comme suit :

CONCESSIONS COMMUNALES			
DUREE	TARIFS 2014 (arrondis)	TAUX + 2%	TARIFS 2015 (arrondis)
10 ans	100,00 €	2,00 €	102,00 €
30 ans	315,00 €	6,30 €	322,00 €
50 ans (2m)	968,00 €	19,36 €	988,00 €
50 ans (3m)	1 053,00 €	21,06 €	1 075,00 €
COLUMBARIUM			
10 ans	285,00 €	5,70 €	291,00 €
15 ans	417,00 €	8,34 €	426,00 €
CAVEAU PROVISOIRE			
Tarif à la journée	5,00 €	+ 1,00€	6,00 €

Reçu en préfecture le : 07/11/2014

Publié le : 07/11/2014

Certifié exécutoire le : 07/11/2014

